

O.E.A - OPERATEUR ECONOMIQUE AGREE : Le statut « Premium » du code des douanes de l'Union

Jean-Noël Navarro
Chef du pôle action économique
Direction Régionale des douanes
et droits indirects de Poitiers



L'OEA, la réponse à un environnement complexe

- Depuis 2001, l'environnement international se caractérise par une volonté de renforcer la sécurité de la chaîne logistique internationale (Normes SAFE)
- Obligation de transmission anticipée de données liées à la sécurité et à la sûreté ICS/ECS
- L'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) développe une logique de certification
- La réponse de l'UE : la certification OEA

Avec l'OEA, je renforce ma compétitivité à l'international

- Parce que je suis un acteur et un partenaire fiable du commerce international qui livre en temps et en heures ses produits
- Parce que je veux un label de confiance délivré au plan communautaire et reconnu sur la scène internationale, inscrit pour l'obtention de certains contrats dans le cahier des charges
- Parce que l'OEA me donne des avantages au plan commercial, assurantiel et douanier, promeut mon savoir-faire et mon faire savoir
- Parce que l'OEA est un axe du développement de l'aspect intelligence économique de la stratégie de l'entreprise (veille, soutien compétitivité économique et sécurité économique)
- Parce que mes concurrents directs sont certifiés OEA et/ou que mes clients/fournisseurs sont certifiés OEA et m'imposent des conditions de traçabilité

La démarche OEA est structurante pour mon entreprise

Elle permet :

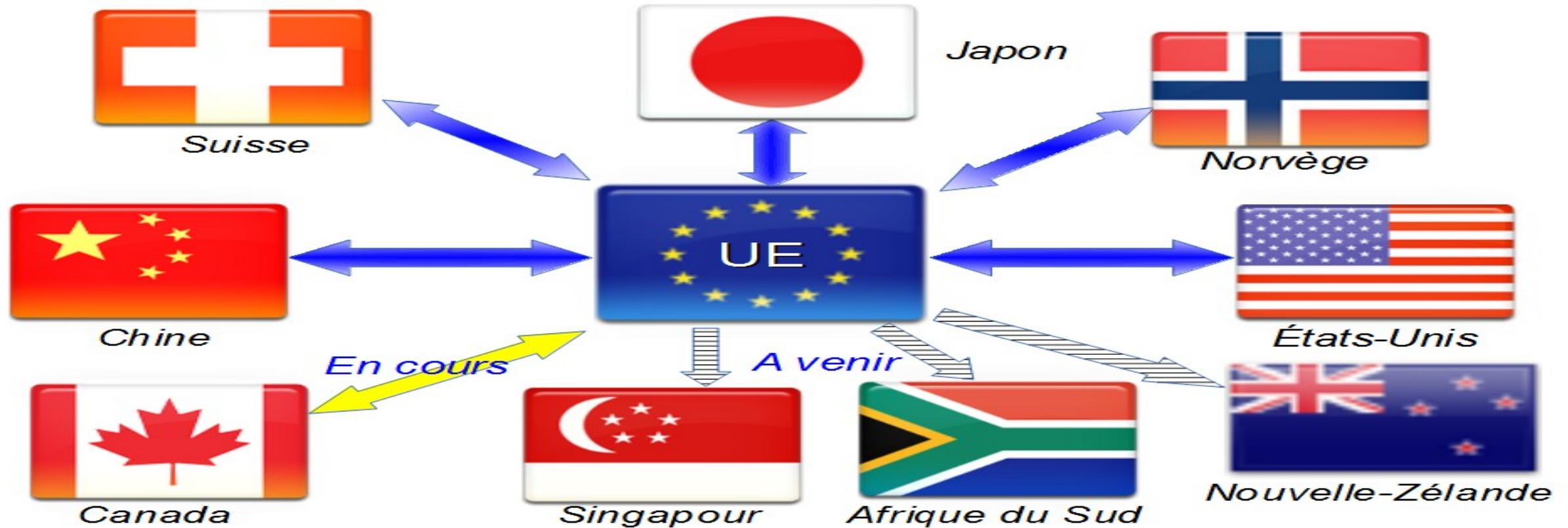
- La mise en place d'outils de lisibilité et de contrôles internes
- Le renforcement ou la mise en œuvre d'une politique de sûreté-sécurité en interne et en externe
- La formalisation des process métiers
- Une meilleure communication interne/externe
- Une prise en compte de la fonction douane et logistique

Les objectifs de l' OEA

- **Identifier, atténuer et surveiller les sources potentielles d'actes malveillants sur toute la chaîne logistique**
- **Protéger des moyens de transport et maîtriser les réceptions et les expéditions**
- **Protéger les marchandises partant vers les marchés internationaux**
- **Fluidifier, piloter et assurer la traçabilité des flux internationaux et sa chaîne logistique internationale**

OEA : VOTRE PASSEPORT A L'INTERNATIONAL

Les accords de reconnaissance mutuelle permettent une fluidification des opérations douanières et un passage en douane accéléré dans les pays de destination pour les opérateurs qui ont investi dans la sécurisation de leur chaîne d'approvisionnement internationale.



OEA : VOTRE PASSEPORT A L'INTERNATIONAL

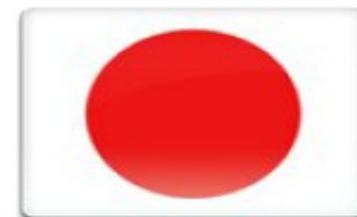
Accords de Reconnaissance Mutuelle

Principe : Les deux parties à l'accord s'engagent à traiter favorablement les opérateurs OEA de la même manière, quelle que soit la partie qui ait délivré l'autorisation.

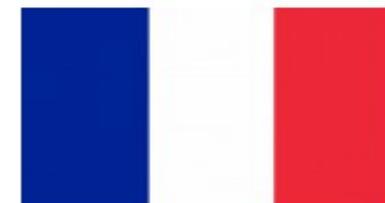
Exemples : Une entreprise française exporte vers le Japon :



Contrôles de sûreté



Réciproquement : Une entreprise française importe depuis les U



OEA : VOTRE PASSEPORT A L'INTERNATIONAL

OEA: Clef d'entrée et statut privilégié du code des douanes de l'Union (CDU)

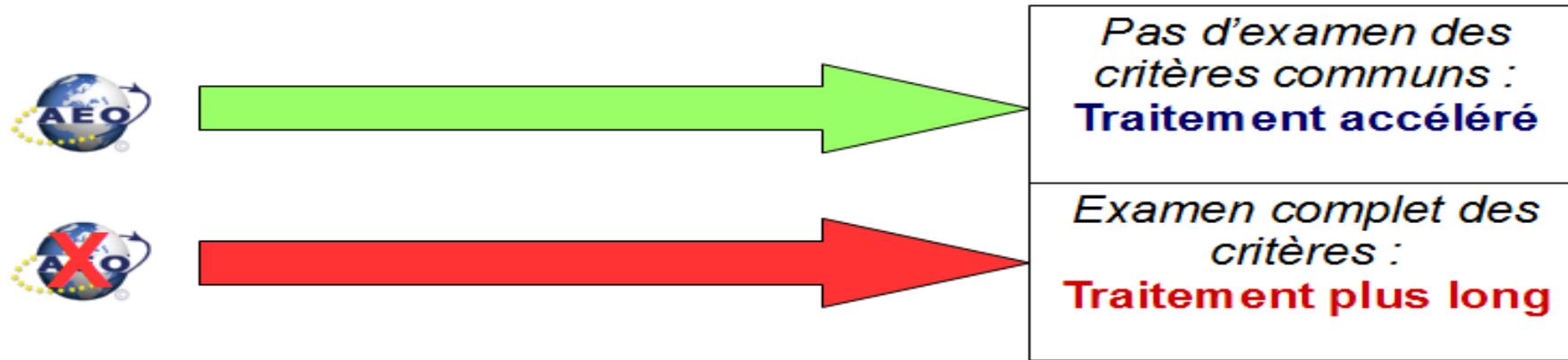


Depuis le 1^{er} mai 2016, le statut OEA est le statut de référence du CDU :
*« Avec le nouveau code des douanes de l'Union européenne, le statut d'OEA devient le **passport incontournable** des entreprises à l'exportation. »*

Le CDU maintient les anciens avantages du statut d'OEA, en crée de nouveaux qui lui sont exclusivement réservés et permet un accès facilité et plus rapide à certaines autorisations douanières

OEA : VOTRE PASSEPORT A L'INTERNATIONAL

UN ACCES FACILITE AUX AUTORISATIONS DOUANIERES



- Accès facilité pour les opérateurs certifiés OEA
- Pas d'examen des critères déjà audités pour l' OEA
 - **18 autorisations douanières concernées**

S'ENGAGER DANS LA DEMARCHE OEA

- Réaliser des opérations douanières hors UE et/ou de commerce international y compris désormais RU
- Contacter le PAE pour un RDV personnalisé
- Mettre en place un « référent » ou une équipe projet
- Recenser et évaluer ses procédures internes – Analyser et évaluer son environnement « sécurité-sûreté » de manière à pouvoir répondre à certains critères en matière de douane et de sécurité-sûreté : 2 autorisations différentes qui peuvent être détenues simultanément
- Compléter un Questionnaire d'Auto-Évaluation (QAE) (dernière version dans lignes directrice 2016) et fournir les documents appropriés
- Accepter de se faire auditer
- Le « plus » : concevoir la démarche OEA comme un projet d'entreprise qui mobilise tous les secteurs d'activités

S'ENGAGER DANS LA DEMARCHE OEA

DEMARCHE CONJOINTE, ITERATIVE ET PARTENARIALE

LA DOUANE VOUS PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET PERSONNALISE ET L'INTERFACE AVEC LES AIDES INSTITUTIONNELLES EXISTANTES :

- DURANT LA PHASE PREPARATOIRE: la cellule conseil aux entreprises: CCE :

- RDV personnalisé et déplacement sur votre site
- Entretiens avec les différents intervenants
- Diagnostic et mise en place d'un calendrier
- Accompagnement pour le remplissage du QAE
- Groupe de travail spécifique OEA
- et si nécessaire Rencontre Dirigeant/Chef PAE
- Accès aux dispositifs d'accompagnement financiers à l'export
- Un point régulier pour savoir où vous en êtes ?

S'ENGAGER DANS LA DEMARCHE OEA

Les 3 catégories d'aides

	Soutien aux PRIMOS	Soutien aux CONFIRMES	Soutien au recrutement de collaborateurs export
Cible	Jeunes pousses et PME en N-A CAE<10% du CAT ou pas de stratégie clairement définie à l'international	Jeunes pousse, PME et ETI implantées en N-A Centres de transfert de technologies de + 5 ans d'existence, implantés en N-A	Jeunes pousse, PME et ETI implantées en N-A Centres de transfert de technologies de + 5 ans d'existence, implantés en N-A
Conditions d'accès	Diagnostic export obligatoire par référent CCII	Disposer d'une stratégie clairement définie Entreprises de + de 100 pers. devront disposer d'une équipe export	Disposer d'une stratégie clairement définie
Dépenses éligibles	<p>Recours à des compétences externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation - conseils/accompagnement : certification OEA, adaptation produits, dépôts/extensions brevets, étude de marché, recherche/sélection partenaires, conseils juridiques et fiscaux, coaching, interprétariat...), - communication et marketing international - prospection (rencontres d'affaires, participation salons, frais de vols...) - suivi commercial 	<p>Recours à des compétences externes :</p> <p>Même dépenses que pour le soutien aux PRIMOS</p> <p>+ Frais immatériels préalables à un projet d'implantation : formalisation et validation du projet d'implantation, identification et qualification de partenaires, recherche et sélection de sites, assistance aux démarches d'enregistrement, appui au recrutement et formation de personnel, due diligence, etc.</p>	<p>Recrutement en CDI d'un cadre export : prise en charge des 12 premiers mois de salaire brut, charges sociales et patronales incluses.</p> <p>Embauche de VIE : prise en charge des indemnités du VIE sur une période de 12 à 24 mois et d'un billet d'avion AR</p> <p>Recours à l'externalisation d'une force commerciale à l'étranger : prise en charge des honoraires sous la forme d'un forfait mensuel sur une période de 12 mois maximum</p>
Forme et intensité de l'aide	<p>Forme de l'aide : subvention Taux : jusque 80% Plafond : 20 k€ sur 18 mois</p>	<p>Forme de l'aide : subvention Taux : jusque 50% Plafond : 80 k€ sur 24 mois</p>	<p>Forme de l'aide : subvention Taux : jusque 50% Plafond : cadre/35k€, VIE/20 k€, EFC/15 k€</p>



Contact : export@nouvelle-aquitaine.fr

S'ENGAGER DANS LA DEMARCHE OEA

DEMARCHE CONJOINTE, ITERATIVE ET PARTENARIALE

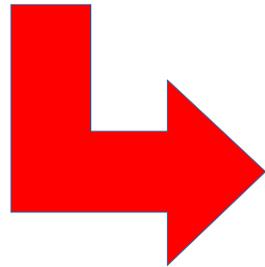
- DURANT LA PHASE de CERTIFICATION: le service régional d'audit : SRA :

Un auditeur spécialement formé est chargé de l'audit,

Rédaction d'un rapport d'audit avec des recommandations et des pistes d'amélioration

Audit de suivi et points réguliers

- APRES LA CERTIFICATION: la CCE, le SRA, le pôle de gestion des procédures du bureau de douane dont vous dépendez (réfèrent unique du dédouanement) et les services viticultures pour toutes vos questions



UN ACCOMPAGNEMENT ET UN
SUIVI A VOTRE SERVICE



S'ENGAGER DANS LA DEMARCHE OEA

Comment être aidé pour obtenir cette certification ?



Demandes d'informations et de renseignements
D'autorisations
De simplifications
Etude du schéma logistique et de dédouanement en fonction des projets de développement économique

**Préparation QAE
+ documents
+ environnement
de la société**

**Mobilisation de
tous les secteurs de
l'entreprise
concernés par le
projet OEA**

**Audit
sur pièce
et sur site**

**Dépôt demande
PRODOUANE**

Certification

Traitement prioritaire
RDV personnalisé
Club OEA

**PAE + PGP
+ Services Viti**

Quel
certificat?

CCE

SRA

Phase de préparation : 6 mois / 1 an

**Phase de certification :
120 + 60 jours**

Suivi avec audit triennal

**Rencontre
CCE/PAE**

**Phase de
réflexion**

Merci pour votre attention

Contact : pae-poitiers@douane.finances.gouv.fr